



**Plan solaire de Loos-en-Gohelle - Compte-rendu de la réunion du comité citoyen
Le 03/10/2019 à 18h30 à Loos-en-Gohelle (Mairie)**

Présents : DESBOURSES Joël, CAVACO Manuella, MATHE Jean-Luc, NYSZAK Lucas (Ville) - Audrey JUMEAUX (EnerGETHIC) – Rémi Parmentier (EIE)

Excusés : HOFFMANN Patricia, BETREMIEUX Maryline, Pierre DAMAGIEUX, FAILLY Sophie

| Ordre du jour | Résumé des discussions | Suite à donner |
|----------------------------------|--|--|
| Brise-glace | Quiz sur les économies d'énergie (cf. Annexe) | |
| EIE | Présentation de l'Espace Info Energie (EIE), par Rémi Parmentier, conseiller EIE sur l'agglomération Lens-Liévin (Cf. Diaporama) | |
| Point sur le plan solaire | <p>Présentation du plan solaire citoyen par les citoyens à Rémi.</p> <p>440 kWc sur 8 toitures publiques – coût global : 570 k€</p> <p>Retour de Rémi :</p> <ul style="list-style-type: none">- les particuliers paient en général 2500 à 3000 €/kWc pour une installation solaire individuelle – avec la SAS Mine de Soleil, le coût est de 1300 €/kWc !!! La transition écologique coûte moins cher ensemble !- Argument à développer : investir en collectif et aux côtés de la collectivité, ça sécurise et ça met en confiance ! <p>Lucas complète avec les dernières infos :</p> <ul style="list-style-type: none">- Banque postale va financer le prêt – taux à 1,02% - Pas de remboursement la 1^{ère} année, cela permet de toucher les bénéfices liés à la- Choix de l'assurance : MMA- Société a été créée le 19 septembre (la SAS ECO sur le Parc naturel régional s'est créée le 18/09) – Il est donc désormais possible de déposer les demandes de raccordement auprès d'Enedis et de tarifs d'achat auprès d'EDF-OA- 1^{er} Conseil de Gestion : 10 octobre – Présence des 3 actionnaires fondateurs (SEM, Ville, Sunelis). M. JL Mathé, | <p><i>Prévoir une rencontre entre ces 2 sociétés pour un échange/retour d'expérience</i></p> <p><i>Vérifier juridiquement la date de prise de siège effective au</i></p> |

| | | |
|-------------------------------------|---|--|
| | <p>en tant que représentant des citoyens, devra souscrire au moins 1 part sociale, le CG devra valider son entrée – Vérifier à partir de quand il peut entrer officiellement au CG ? à l'encaissement du chèque ? dès la validation par le CG ?</p> <p>- Travaux ont débuté ce lundi 23 septembre : retard dû à cause de la nécessité d'un avis de l'ABF (zone Unesco)</p> | <p><i>sein du CG par JL</i></p> |
| <p>Plan de communication</p> | <p>Objectif : 8 900 € d'intentions de souscription sur 35 700€ à mobiliser avant la fin des travaux soit fin du printemps 2020- Reste 26 800 € à trouver ! Donc importance de booster la communication.</p> <p>55 intentions de souscription – à transformer en souscription (paiement effectif) : gestion par la mairie (confiance plus grande)</p> <p>Actions de communication à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Salon Cap Eco Transition à Liévin (mardi 15 octobre) : la ville a réservé un stand au nom de la SAS Mine de Soleil. La SEM sera présente. Un ou plusieurs citoyens sont-ils intéressés ? ➤ Faites in Loos : Ch'ti TaidX le vendredi 06/12 soir et tenue d'un stand le samedi 7 décembre : qui souhaite y participer ? ➤ Evénement MAIF : pas de nouvelles ➤ Ciné-débat avec l'association les Vagabonds de l'énergie : diffusion de petits reportages, échanges autour de la notion d'énergie citoyenne, témoignages d'acteurs locaux : Rémi de l'EIE, Maya Damageux de l'asso Kabé Bénin, et la SAS Mine de Soleil. Prestation payante, à voir si une prise en charge par la ville est possible. ➤ Communication aux sociétaires d'Enercoop : la SCIC Enercoop a proposé de communiquer sur le plan solaire citoyen à ses sociétaires. Le comité citoyen est ok mais souhaite que la zone géographique soit limitée (ex : PMA) ➤ Communication auprès des commerçants : les citoyens remettent des affiches et bulletins ➤ Reportage Wéo : mardi 8 oct. Pas plus d'infos sur les horaires. ➤ Radio bassin minier : Rémi les connaît, il va les solliciter pour que les habitants puissent parler du projet | <p><i>Pour ces 2 événements, Audrey fait un sondage</i></p> <p><i>Manuella relance la MAiF</i></p> <p><i>Audrey transmet les infos à Lucas sur les Vagabonds.</i></p> <p><i>Audrey fait le relai avec Enercoop</i></p> <p><i>Com auprès des commerçants</i></p> <p><i>Lucas envoie les infos sur Wéo dès qu'il en sait plus</i></p> <p><i>Rémi contacte la radio</i></p> |

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Association les caribous à relancer ➤ Coup de pouce com' via l'EIE : Rémi se renseigne pour voir si l'info peut-être diffusée via le facebook/twitter/site internet de la CALL + demande l'autorisation pour mettre le kakémono + urne + flyer sans son bureau ➤ Facebook de la ville de Loos-en-Gohelle : nouvelle publication à faire ➤ Inauguration : proposition d'inauguration de l'école Ovide Leroy en décembre 2019 (avec les élections municipales, il est préférable de ne pas faire d'inauguration en 2020). Décision de mettre en place rapidement un groupe de travail avec la SEM, Sunelis, la ville et le comité citoyen ? | <p><i>Jean-Luc relance les caribous</i></p> <p><i>Rémi se renseigne et recontacte Lucas</i></p> <p><i>Lucas fait la demande</i></p> <p><i>Audrey fait un sondage pour provoquer une réunion de préparation (15, 16 ou 17 oct en fin de journée)</i></p> |
| <p>Prochaine réunion</p> | <p>Audrey fait un sondage : 15 ou 16 ou 17 octobre 19</p> <p>Objectif : réunion spéciale préparation de l'inauguration</p> | |

Quizz sur les économies d'énergie (source : site Inhari)

1) La température recommandée dans les pièces à vivre et dans les chambres est respectivement de :

- A) 19°C et 16°C
- B) 20°C et 17°C
- C) 21°C et 18°C

Réponse : A

Baisser d'1 degré la température permet de faire 7% d'économie sur la facture de chauffage.

2) En hiver, fermer les volets et tirer les rideaux la nuit permet d'éviter les pertes de chaleur :

- A) de façon négligeable
- B) de l'ordre de 10%
- C) de 30 à 50%

Réponse : C

Cela vaut le coup de penser à le faire à la tombée de la nuit. Cependant, éviter les rideaux devant les radiateurs.

3) Une installation de chauffage bien entretenue, c'est :

- A) 1% d'économie
- B) 2% d'économie
- C) 10% d'économie

Réponse : C

L'entretien de votre système de chauffage est obligatoire une fois par an (et 2 fois pour un système au bois). Bien entretenue, votre installation dure 2 fois plus longtemps.

4) Parmi ces 3 équipements, lequel est le plus consommateur (en moyenne sur une année) ?

- A) sèche-linge
- B) lampe halogène
- C) réfrigérateur

Réponse : C

N'oublions pas que cet équipement fonctionne 24h/24.

5) Quel est l'ordre de grandeur du coût annuel de la consommation électrique d'un appareil en veille ?

- A) moins de 1 euro
- B) 3 à 5 euros
- C) 15 à 20 euros

Réponse : B

Si on dispose de 10 appareils en veille, cela peut représenter jusqu'à 50 euros.

6) Lorsque mon chargeur de téléphone portable est branché, il consomme de l'électricité :

- A) uniquement quand mon téléphone est en charge
- B) seulement quand mon téléphone y est inséré
- C) tout le temps

Réponse : C (pour les anciens téléphones)

Un chargeur de téléphone contient un petit transformateur qui, lorsqu'il reste branché, consomme toujours un peu d'électricité.

7) A quelle température est-il conseillé de régler son chauffe-eau ?

- A) 40-45°C

B) 55-60°C

C) 70-75°C

Réponse : B

La température du ballon d'eau chaude doit être comprise entre 55 et 60°C. Au-delà, on gaspille et on risque de se brûler, en deçà, certaines bactéries peuvent se développer dans l'eau.

8) Une couche de glace de 6mm dans le congélateur entraîne une surconsommation de :

A) 10%

B) 30%

C) 50%

Réponse : B

Le givre empêche le froid de circuler, le réfrigérateur doit donc fonctionner plus pour maintenir la bonne température. Dégivrer tous les 3 mois le réfrigérateur et le congélateur et nettoyer au moins 2 fois par an, la grille se trouvant à l'arrière du réfrigérateur. La bonne température c'est +4°C pour le réfrigérateur et -18°C pour le congélateur. Placez les appareils de froid loin d'une source de chaleur.

9) Par rapport à une douche de 4 à 5 minutes, un bain consomme :

A) exactement autant

B) deux fois plus

C) trois à quatre fois plus

Réponse : C

Un bain c'est 150 à 200 litres d'eau contre 40 à 50 litres pour une douche ... à condition de ne pas y rester trop longtemps.

10) Une chasse d'eau qui fuit, c'est un coût annuel de :

A) 85 euros

B) 340 euros

C) 607 euros

Réponse : C

Pour économiser l'eau, pensez à installer un réducteur de débit aux robinets. Si vous avez une ancienne chasse d'eau, placez une bouteille en plastique remplie d'eau.